



**DM Tutorat UE6 2011/2012 N°1  
"CONNAISSANCE"**

**Aspects sociétaux et économiques du médicament**

ITEM	TRUE	FALSE
1/ La pharmacologie sociale est une notion datant du début du 20 <sup>ème</sup> siècle		
2/ La pharmacologie clinique est l'étude des médicaments chez l'homme		
3/ La pharmacologie clinique date de la moitié du 20 <sup>ème</sup> siècle		
4/ La pharmacologie sociale évalue seulement les facteurs sociaux influençant l'utilisation de médicaments hors raisons cliniques ou rationnelles		
5/ La pression de prescription est la demande non explicite formulée par le patient interférant avec la stratégie de prise en charge		
6/ La pression de prescription concerne ¾ des malades		
7/ Et dans 20 % des cas elle concerne un médicament		
8/ Les lobbys sur l'élaboration de référentiels n'influent pas sur la pression exercée par le patient sur le médecin		
9/ La crainte des procès est un facteur favorisant l'influence du patient		
10/ La facilitation de la communication, notamment par internet, n'apporte que des avantages		
11/ 80 % de la population mondiale consomme 20 % des médicaments en valeur		
12/ Le nombre de médicament est proportionnel à la fréquence de l'affection traitée		
13/ Le patient influence la consommation médicamenteuse, notamment au travers du disease mongering		
14/ Les campagnes d'information sur une pathologie permettent de « contourner » l'interdiction de faire de la publicité sur les médicaments remboursés		
15/ Les pouvoirs politiques peuvent décider de l'arrêt de la commercialisation/l'utilisation d'un produit, même si aucune preuve formelle n'a été établie		
16/ Le trafic de médicaments a, semblerait-il, augmenté de 30 % entre 2007 et 2008		
17/ Le trafic de médicament rapporte environ 50 milliards d'euros par an		
18/ La télémédecine est aujourd'hui très répandue en France		
19/ La télémédecine permet de lutter contre les zones de désertification médicale		
20/ Le financement des dépenses de santé est indépendant de l'emploi		
21/ L'assurance maladie est financée par les actifs		

22/ La réduction des dépenses de santé est plutôt prioritaire sur les coûts de personnel que sur les coûts de médicament		
23/ Tous les médicaments commercialisés ne disposent pas d'une AMM		
24/ Les mesures principales pour maîtriser les dépenses sont la modulation des taux de remboursement, la maîtrise du prix des médicaments remboursés et la favorisation de l'émergence des génériques		
25/ 80 % des consommations en médicaments ont lieu en Europe, Amérique du Nord et Japon		
26/ Les maladies parasitaires représentent un marché important pour l'industriel		
27/ A l'inverse, les pathologies virales ne sont pas très intéressantes pour l'industriel		
28/ La France est le premier producteur européen de médicament		
29/ Tout comme la France, les prix ne sont pas libres en Allemagne et au Royaume-Uni		
30/ La France est un grand producteur de biotechnologies		
31/ Les dépenses consacrées à la santé augmentent tout aussi vite que le PIB		
32/ Les États-Unis ont des dépenses de santé par habitant du même ordre de grandeur que la France		
33/ La France a la consommation de médicaments la plus élevée du monde en volume		
34/ La France a aussi la consommation de médicaments la plus élevée en valeur		
35/ Les français consomment deux fois plus d'antibiotiques que les allemands et les britanniques		
36/ Les français consomment 2 à 4 fois plus de psychotropes que tout autre pays du monde		
37/ Les plus de 65 ans, qui représentent 15 % de la population, constituent 2/3 de toutes les prescriptions		
38/ Des dépenses de santé plus importantes garantissent une meilleure qualité et une meilleure efficacité		
39/ En Allemagne, 72 % des consultations chez un médecin (généraliste) se terminent par une ordonnance		
40/ Moins de la moitié des médicaments remboursés ont plus de 10 ans		
41/ L'assurance maladie couvre 60 % des dépenses en médicaments		
42/ Les mutuelles en financent 26 %		
43/ Les assurances complémentaires et/ou les ménages, quant à eux, financent 10 % des dépenses médicamenteuses		
44/ L'état et les collectivités locales couvrent environ 4 % des dépenses médicamenteuses		
45/ Depuis 2007, il a été mis en place un forfait de 1€ non remboursable pour chaque ordonnance		
46/ Ce forfait ne doit pas dépasser 100 € par an		
47/ Les prix des médicaments sont fixés par convention entre le laboratoire et le CEPS		
48/ CEPS est l'acronyme pour Comité Européen des Produits de Santé		
49/ La fixation du prix est préalable à l'obtention de l'AMM		
50/ Les demandes d'AMM sont plus fréquemment déposées à l'AFSSAPS qu'à l'EMA		
51/ La commission de transparence fait partie de l'AFSSAPS		
52/ La commission de transparence évalue le SMR et l'ASMR		
53/ Les avis qu'elle donne sont purement consultatifs		

54/ Outre la fixation du prix, le CEPS est aussi responsable du taux de remboursement		
55/ La fixation du prix du médicament dépend surtout de l'ASMR		
56/ Le prix est fixé en fonction des volumes de ventes prévus ou constatés		
57/ Il existe 4 niveaux d'ASMR		
58/ L'ASMR 1 signifie qu'il y a une absence d'amélioration du point de vue thérapeutique		
59/ Le prix d'un médicament est inversement proportionnel à la fréquence de l'affection traitée		
60/ Les médicaments remboursables représentent la moitié du chiffre d'affaire de l'industrie du médicament		
61/ La plus grande part du prix du médicament revient au fabricant		
62/ Un médicament en phase clinique a 20 % de chance d'être mis sur le marché		
63/ Les coûts de production représentent une part importante du coût du médicament		
64/ Les médicaments à vignette orange sont remboursés à 35 %		
65/ Les médicaments à vignette blanche le sont à 100 %, et ceux à vignette blanche barrée à 65 %		
66/ La posologie, les indications et contr-indications d'un générique sont identiques au princeps		
67/ Les génériques sont toujours commercialisés sous leur DCI		
68/ Les génériques coûtent moins cher, notamment parce qu'il y n'a pas eu le besoin de financer leur recherche et leur développement		
69/ Les génériques n'ont pas besoin d'AMM		
70/ Depuis 1999, les pharmaciens ont le droit de substitution, sauf mention du médecin		
71/ La marge du pharmacien est moins importante si le médicament vendu est un générique		
72/ Si le patient refuse le générique, il ne bénéficie plus du tiers payant		
73/ TFR est l'acronyme pour Tarif Forfaitaire de Responsabilité		
74/ Ce TFR date de 2005, et a pour but d'encourager la vente et l'achat de médicaments génériques		
75/ Le développement des génériques a permis à l'assurance maladie de faire une économie de 1 milliards € en 2007		
76/ La France est un des meilleurs pays d'Europe quant à la part de marché des génériques en volume dans le marché global		
77/ L'automédication concerne des médicaments n'ayant pas d'AMM		
78/ La médication officinale n'est pas incluse dans la définition de l'automédication		
79/ Les médicaments d'automédication ne peuvent pas être prescrits par un médecin		
80/ Les médicaments d'automédication se doivent d'avoir une marge thérapeutique large		
81/ Les interactions médicamenteuses sont néanmoins très courantes avec les médicaments à prescription médicale facultative		
82/ Ces médicaments d'automédication sont généralement très récents sur le marché		
83/ Les médicaments OTC (over the counter) sont inclus dans la définition des PMF (à prescription médicale facultative)		
84/ Les médicaments d'automédication sont hors liste ou en vente libre		
85/ Les médicaments semi éthiques sont hors liste mais peuvent être remboursés si ils sont		

prescrits par un médecin		
86/ La publicité pour les médicaments d'automédication est systématiquement autorisée auprès du grand public		
87/ Le switch est une stratégie définie comme le transfert volontaire de statut d'un médicament de molécule à prescription médicale obligatoire à molécule à prescription facultative		
88/ L'automédication, même conseillée par le pharmacien, engage la responsabilité du consommateur		
89/ L'automédication est plus élevée en France que dans les autres pays européens		